

LETTRES FRANÇAISES

Exigences 2003-2005		Exigences 2006	
Concentration en lettres françaises – option rédaction-édition		Concentration en lettres françaises – option rédaction-édition	
	39 cr.		39 cr.
Crédits obligatoires en lettres françaises	33	Crédits obligatoires en lettres françaises	33
Crédits optionnels en lettres françaises	6	Crédits optionnels en lettres françaises	6
M.P.C	3.5	M.P.C	3.5
M.P.D	S/O	M.P.D	S/O
Note de passage	D	Note de passage	D
Cours obligatoires		Cours obligatoires	
FRA1745 Littératures française et québécoise I	3¹	FRA1746 Littérature française	3¹
FRA1747 Littératures française et québécoise II	3²	FRA1748 Littératures française et québécoise	3²
33 crédits FRA répartis comme suit :		33 crédits FRA répartis comme suit :	
9 crédits parmi :		9 crédits parmi :	
FRA2548 Écrits narratifs et descriptifs	3	FRA2548 Écrits narratifs et descriptifs	3
FRA2549 Transformation de textes	3	FRA2549 Transformation de textes	3
FRA3548 Écriture et information	3	FRA3548 Écriture et information	3
FRA3568 La rédaction professionnelle	3	FRA3568 La rédaction professionnelle	3
FRA3748 Écriture et persuasion	3	FRA3748 Écriture et persuasion	3
9 crédits parmi :		9 crédits parmi :	
FRA2558 Les mots en situation	3	FRA2558 Les mots en situation	3
FRA2789 Grammaire et expression	3	FRA2789 Grammaire et expression	3
FRA3749 La rhétorique	3	FRA3749 La rhétorique	3
FRA3768 Grammaire critique du français contemporain	3	FRA3768 Grammaire critique du français contemporain	3
FRA4578 L'analyse stylistique	3	FRA4578 L'analyse stylistique	3
FRA4758 Théorie du texte	3	FRA4758 Théorie du texte	3
9 crédits parmi :		9 crédits parmi :	
FRA2701 Édition et société	3	FRA2701 Édition et société	3
FRA2712 Éditique : du manuscrit au livre	3	FRA2712 Éditique : du manuscrit au livre	3
FRA3702 Le texte et l'image	3	FRA3702 Le texte et l'image	3
FRA4701 L'édition virtuelle	3	FRA4701 L'édition virtuelle	3
Cours optionnels FRA		Cours optionnels FRA	
6 crédits FRA au choix de niveau 2000 ou 3000	6	6 crédits FRA au choix de niveau 2000 ou 3000	6

¹ Le cours FRA1745 est aboli et remplacé par FRA1746. L'étudiant ayant complété FRA1745 est exempté de FRA1746.

² Le cours FRA1747 est aboli et remplacé par FRA1748. L'étudiant ayant complété FRA1747 est exempté de FRA1748.